



Rapport d'activité 2008

Sommaire

Le mot du président	Page 3
Panorama	Page 4
Principaux faits marquants 2008	Page 6
Bilan des activités 2008	Page 8
Mesurer	Page 8
Accompagner	Page 12
Sensibiliser	Page 15
Ressources humaines	Page 18
Communication	Page 19
Données financières	Page 20
Perspectives 2009	Page 21

Le mot du Président



Quatre ans après sa création, Bruitparif, l'Observatoire du bruit en Ile-de-France, est véritablement entré en phase opérationnelle. Lieu d'évaluation objective des nuisances sonores, en adéquation avec les attentes des Franciliens, des acteurs publics et des chercheurs, Bruitparif est aussi un outil d'accompagnement et d'aide à la décision.

Mesurer, accompagner, sensibiliser, à la lecture de ce document, vous pourrez constater combien les équipes se sont mobilisées en 2008 pour assurer avec efficacité les trois missions principales de l'association.

Montée en puissance du réseau de mesure permanent RUMEUR, accompagnement au plus près des besoins des collectivités pour la mise en oeuvre de la directive européenne sur le bruit dans l'environnement (cartographies et plan de prévention), actions de sensibilisation (préparation de la campagne «Ecoute ton lycée», gestion sonore de la Techno Parade...), l'activité en 2008 a été particulièrement riche.

Au nom du Conseil d'Administration, je tiens à remercier l'ensemble des collaborateurs de Bruitparif pour l'intérêt et la passion qu'ils mettent à réaliser leur travail au quotidien.

Mes remerciements vont également à tous les acteurs franciliens pour la confiance qu'ils nous accordent. Leur satisfaction et la recherche de solutions répondant au mieux à leurs attentes continueront à être notre préoccupation première, dans les mois et les années à venir.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Pascal MAROTTE
Président de Bruitparif

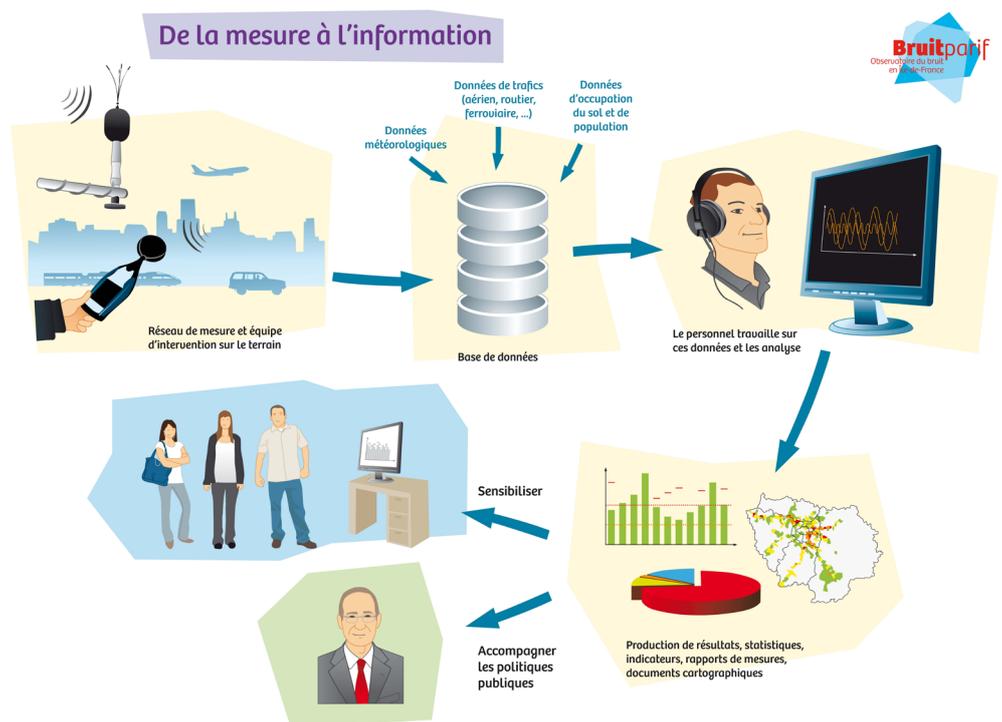
Panorama

Bruitparif, Observatoire du bruit en Ile-de-France, est une association loi 1901 créée à l'automne 2004 à l'initiative de la Région, à la demande des associations de défense de l'environnement. Unique en France, Bruitparif fédère l'ensemble des acteurs de la lutte contre le bruit à l'échelle du territoire francilien..

Bruitparif c'est...

- ◆ Un **lieu de concertation** entre les différents acteurs de la lutte contre le bruit.
- ◆ Un **réseau de surveillance** en cours de déploiement sur toute la Région.
- ◆ Un **laboratoire d'exploitation et d'analyse** du bruit et de ses impacts sur Les Franciliens.
- ◆ Un lieu de **recherche et de développement** en matière d'indicateurs de bruit et de méthodologies grâce à la coopération et aux échanges régionaux, nationaux et internationaux.
- ◆ Un outil d'**accompagnement des politiques publiques**.
- ◆ Un vecteur d'**information**, de diffusion des connaissances et de **sensibilisation** du grand public à l'environnement sonore.

Au travers de 3 missions : mesurer - accompagner - sensibiliser



L'Ile-de-France un territoire privilégié d'observation et d'action

1291 communes réparties sur 8 départements

11 millions d'habitants (19% de la population française) pour une superficie de **12 000 km²**

Une population fortement concentrée au sein de l'agglomération parisienne (87% des habitants vivent sur 23% du territoire)

Des sources d'émissions sonores denses et multiples

- Plus de 40 000 km de routes
- Plus de 1 800 km de voies ferrées
- Un système aéroportuaire unique en Europe (2 aéroports internationaux et plus de 25 aérodromes civils, militaires ou privés)
- Plusieurs milliers d'installations industrielles classées pour la protection de l'Environnement (ICPE) soumises à autorisation.

Plus de 250 collectivités de l'agglomération parisienne désignées comme autorités compétentes pour la mise en œuvre de la directive européenne sur le bruit dans l'environnement.



La rencontre entre organismes privés, associations et institutions donne à Bruitparif une vision globale de l'environnement sonore en Île-de-France. Ces partenaires sont essentiels à la bonne conduite des missions de l'association. La pluralité des membres de Bruitparif est gage de son indépendance.

Les membres de Bruitparif

Au total, 39 membres répartis en 6 collèges décident ensemble de l'orientation des actions de Bruitparif :

- ◆ **La Région Île-de-France** ;
- ◆ **L'Etat** : Préfecture de Région, Préfecture de Police, DGAC, DIREN, DRIRE, DRASS, DRE ;
- ◆ **les huit départements** de la Région ;
- ◆ **les activités économiques** (gestionnaires d'infrastructures et de transport, industriels, acteurs du développement économique...) : ADP, SNCF, RFF, RATP, CCFA, CRCI ;
- ◆ les représentants des **professions de l'acoustique** et des activités cherchant

à limiter l'impact du bruit : CIDB, GIAC, Ademe, Observatoire du bruit de Paris, ORS IdF, IAU IdF, ODES 94 ;

- ◆ **Les associations de défense de l'environnement**, les associations de consommateurs : IDFE, l'ADVOCNAR, UFC Que Choisir IdF, le CRAFAL, le syndicat des médecins ORL, France Acouphènes...

En 2008, deux nouvelles adhésions ont été enregistrées. La Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) a rejoint le collège Etat et l'association France Acouphènes le collège Associations.

Les membres du Bureau au 31/12/2008

- ◆ **Président**
Pascal MAROTTE, Conseiller régional, Groupe Les Verts
- ◆ **Trésorier**
Maurice LOBRY, Conseiller régional, Groupe Socialiste
- ◆ **Secrétaire**
Frédéric LAFAGE, Président du syndicat CIFIC GIAC (Groupement de l'ingénierie Acoustique)
- ◆ **1er Vice-président (collège Etat)**
Anne Voisin, représentant Le Préfet de la Région Ile-de-France
- ◆ **Vice-président (collège Région)**
Président du CESR
- ◆ **Vice-président (collège Collectivités territoriales)**
Jean-François BEL, Vice-président du Conseil général des Yvelines
- ◆ **Vice-président (collège Activités économiques)**
Corinne FILLLOL, RATP
- ◆ **Vice-président (collège Professionnels de l'acoustique)**
Marie CHAVANON, Présidente de l'ODES94
- ◆ **Vice-président (collège Associations)**
Joël RAVENEL, Ile-de-France Environnement



- ◆ **Janvier** : publication du rapport d'étude «Caractérisation des émissions de 70 établissements autorisés sur le territoire de l'agglomération parisienne », dans le cadre d'une convention avec la Drire IdF.
- ◆ **Janvier** : lancement du projet de recherche QUASOART - dans le cadre du Programme de Recherche et d'Innovation dans les Transports Terrestres (PREDIT)- piloté par le Laboratoire Mobilités Réseaux Territoires et Environnement de l'Université de Cergy, en partenariat avec Bruitparif et l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat.
- ◆ **Janvier / décembre** : Bruitparif participe à une centaine de réunions (information, montage de projets, élaboration de cahier des charges...) dans le cadre de l'accompagnement des collectivités locales pour la réalisation de leurs cartes de bruit.
- ◆ **15 février** : conférence de presse conjointe avec la SNCF et la Région Ile-de-France pour présenter les résultats d'une campagne de mesure destinée à mettre en évidence le gain acoustique apporté par le changement des semelles de freins des RER.
- ◆ **2 - 6 avril** : semaine du développement durable à Pantin (animation d'un stand d'information et organisation de balades acoustiques).
- ◆ **5 - 6 avril** : week-end du développement durable à Puteaux (animation d'un stand d'information et organisation de balades acoustiques).
- ◆ **18 avril** : Bruitparif devient membre partenaire du Groupement d'Intérêt Scientifique «Santé, Environnement, Toxicologie» porté par UniverSud Paris (Etablissement public de coopération scientifique).
- ◆ **19 avril** : randonnée horticole et acoustique de la Communauté de Communes des Portes de l'Essonne.
- ◆ **21 mai** : implantation de la première station de mesure permanente du bruit des hélicoptères sur la terrasse du CNRS à Meudon. Dans le cadre de la charte de l'environnement de l'héliport de Paris-Issy-les-Moulineaux, elle permettra de surveiller le bruit des hélicoptères qui suivent le couloir de la Seine et d'analyser leur impact sur les résidents de la colline de Meudon.
- ◆ **2 juin** : déploiement d'une station de mesures le long de la RD 910 à Boulogne.
- ◆ **4 juin** : présentation de la démarche de mise en place du réseau RUMEUR à l'occasion du colloque organisé par le CIDB sur le thème « les réseaux de surveillance, prémices des observatoires du bruit».
- ◆ **13 juin** : expérimentation comparative d'impact sonore sur 3 revêtements de chaussée réalisée avec le concours de la société Colas sur le circuit Jean-Pierre Beltoise à Trappes.
- ◆ **17 juin** : organisation de la journée d'information et d'échange sur le thème «gérer et prévenir le bruit en Ile-de-France», en liaison avec le Conseil régional Ile-de-France.



- ◆ **18 juin** : adhésion de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) à Bruitparif en tant que membre du collège Etat.
- ◆ **19 juin** : déploiement de la seconde station de mesure, dans le cadre de la charte de l'environnement de l'héliport de Paris-Issy-les-Moulineaux, au niveau du parc départemental de l'Île Saint Germain à Issy-les-Moulineaux. Cette station permet de mesurer le bruit des hélicoptères qui suivent le couloir de la Seine.
- ◆ **30 juin** : participation et intervention au salon Acoustics'08 au Palais des Congrès à Paris.
- ◆ **Juin / Juillet** : déploiement de 4 stations de mesure en Seine-Saint-Denis sur le territoire de Pierrefitte-Villeteuse.
- ◆ **2 juillet** : la Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire mandate Bruitparif pour faciliter le travail de collecte et d'agrégation des informations issues de cartes du bruit de l'agglomération parisienne.
- ◆ **Septembre** : création et animation du groupe d'échange inter-observatoires (Acoucité, Laboratoire de mesure du bruit de l'Institut Bruxellois de l'Environnement, Communauté urbaine de Lille, Laboratoire Central de la Préfecture de Police).
- ◆ **15 septembre** : installation de la troisième station de mesure (charte environnement héliport Paris-Issy-les-Moulineaux) au niveau du parc de Brimborion sur les coteaux de Seine du côté de Sèvres. Cette station a pour objectif de surveiller le bruit des hélicoptères en provenance/direction des routes : Rocquencourt (A13 - Pont de Saint Cloud – quais de Seine), Satory-Versailles Sud et Villacoublay (RN 118 – Pont de Sèvres – quais de Seine).
- ◆ **17 septembre** : balade acoustique dans le cadre de la semaine de la mobilité à Pantin.
- ◆ **20 septembre** : participation à la semaine européenne de la mobilité «de l'air pour ma ville» à Boulogne-Billancourt.
- ◆ **20 septembre** : coordination et mise en œuvre de la gestion sonore de la Techno Parade 2008.
- ◆ **25 - 28 septembre** : participation à la biennale de l'environnement du Conseil général de Seine-Saint-Denis (tenue d'un stand).
- ◆ **Septembre / décembre** : préparation d'une grande campagne de sensibilisation au bruit dans les lycées, dans le cadre de la réponse à un appel d'offres lancé par La Région Ile-de-France..
- ◆ **Novembre** : présentation aux services de RFF et de la SNCF des premiers résultats des mesures réalisées à proximité d'infrastructures ferroviaires.
- ◆ **11 décembre** : France-Acouphènes rejoint le collège Associations de Bruitparif.

Mesurer

Pour répondre à l'attente des Franciliens et des acteurs publics de disposer d'éléments objectifs de caractérisation des nuisances sonores, Bruitparif met en place un dispositif complet basé sur deux méthodologies complémentaires, la mesure et la modélisation. Montée en puissance du réseau permanent de mesure RUMEUR, exploitation des données acquises à l'occasion de la vaste campagne de 2007, études spécifiques, l'année 2008 a été riche en activité.

Un véhicule laboratoire particulièrement innovant

Au cours du second semestre 2008, Bruitparif a conçu et fait réaliser un véhicule laboratoire particulièrement innovant, sur la base de la Citroën C2 « Stop and Start ».

L'objectif était de se doter d'un dispositif de surveillance mobile unique en son genre, qui puisse fonctionner en autonomie électrique totale lors des phases de mesure, et ceci au moyen des dispositifs suivants :

- Un mât télescopique pneumatique permettant de placer un microphone de mesure et une station météorologique à 4 mètres de hauteur ;

- Une batterie haute capacité pour alimenter les instruments, et un panneau solaire intégré à une coque sur le toit du véhicule pour recharger écologiquement cette batterie ;

- Un ordinateur embarqué et un système d'acquisition des données performant permettant de communiquer instantanément la position du véhicule et les mesures réalisées au siège de Bruitparif et sur Internet.

RUMEUR : le réseau de mesure permanent entre en phase opérationnelle

Pierre angulaire de ses missions, Bruitparif met en place, en partenariat avec les collectivités locales, un réseau de mesure permanent du bruit dans l'environnement intitulé RUMEUR (Réseau Urbain de Mesure de l'Environnement sonore d'Utilité Régionale).

A terme, il servira un triple objectif : la compréhension des phénomènes, l'évaluation des actions mises en œuvre et la diffusion d'une information claire et

permanente sur l'environnement sonore en Ile-de-France.

Alors que les travaux menés en 2007 ont confirmé la faisabilité par Bruitparif d'un tel projet, l'année 2008 a été consacrée à la structuration du réseau en fonction des objectifs et à la définition des compétences à réunir, aux choix technologiques et aux premiers déploiements dans des zones stratégiques.

Structuration du réseau en fonction des enjeux

Pour répondre aux enjeux, le déploiement de RUMEUR sera réalisé autour de quatre types de mesures :

- ◆ **Des mesures «long terme»** destinées à un enjeu de compréhension et d'évaluation des politiques publiques. Réalisées à travers la mise en place de stations fixes permanentes, elles permettent de suivre l'évolution des nuisances sonores dans un secteur donné. En particulier, elles témoignent des modifications des émissions sonores et des fluctuations en fonction des paramètres d'influence (trafic, météorologie...).

- ◆ **Des mesures «moyen terme»** destinées à un enjeu d'évaluation des politiques locales. Réalisées à travers la mise en œuvre de stations fixes sur une durée de quelques mois à quelques années, en partenariat avec les collectivités locales. En complément des cartes de bruit, elles offrent des précisions permettant de caractériser l'ambiance sonore de quartiers ou de zones d'intérêt particulier. Elles permettent également de caractériser l'impact acoustique

de grands projets, de modifications d'infrastructures ou d'aménagements urbains.

- ◆ **Des mesures «court terme»** destinées à un enjeu de documentation et d'information. Réalisées à l'aide de matériels semi-mobiles (valises sonométriques, véhicule laboratoire), elles autorisent une approche de type «zoom» et permettent notamment de quantifier l'impact d'événements temporaires (grande manifestation, chantier, journée sans voiture...).

- ◆ **Des mesures annexes**, comprenant des données météorologiques, de trafic (routier, ferroviaire, aérien...) ou sur les activités des sources de bruit en présence.

Pour mener à bien ce projet, il est nécessaire de nouer des partenariats multiples avec les gestionnaires ou organismes détenteurs de données (trafic routier, ferroviaire, aérien, données météorologiques...) ainsi qu'avec les collectivités territoriales dans le cadre de la sélection des sites et des implantations.



Station de mesure Oper@-EX (O1dB) installée sur la terrasse du CNRS à Meudon.

Déploiement opérationnel des premières stations de mesure

En 2008, le réseau RUMEUR est entré en phase opérationnelle. 9 premières stations ont été installées dans des contextes variés.

◆ **En Seine-Saint-Denis**, Bruitparif a installé 4 stations de mesure du bruit (juin / juillet 2008) sur le secteur de Pierrefitte-sur-Seine / Villetaneuse dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et avec le soutien du Conseil général de Seine-Saint-Denis.

L'objectif est de documenter finement un secteur multi-exposé au bruit du trafic ferroviaire (grande ceinture), du trafic routier (notamment de l'ex RN1) et du trafic aérien (associé aux aéroports de Paris-Charles de Gaulle et de Paris-Le Bourget) et de suivre l'évolution des nuisances sonores dans le temps en relation avec les aménagements du secteur (réaménagement de l'ex RN1) et les nouvelles infrastructures (RD28, arrivée du tramway sur l'ex RN1, mise en service d'ici quelques années de la Tangentielle Nord). Ce dispositif vient compléter et enrichir la carte de bruit produite par le Conseil général de Seine-Saint-Denis.

◆ **Dans les Hauts-de-Seine**, dans le cadre de la Charte de l'environnement de l'héliport de Paris-Issy-les-Moulineaux, afin de caractériser le bruit généré par l'activité et de suivre l'impact sonore, pour les riverains, de la modernisation du parc des hélicoptères et des évolutions en termes de conditions de trafic (limitation progressive du nombre de mouvements, relèvement des altitudes de vol, adoption de procédures à moindre bruit pour l'atterrissage à l'héliport...).

Pour répondre à cet enjeu, Bruitparif a proposé de déployer 4 stations de mesure

sur les communes les plus concernées par les survols d'hélicoptères : Issy-les-Moulineaux (au niveau du parc départemental de l'Île Saint Germain), Meudon (sur la terrasse du bâtiment du CNRS), Sèvres (au niveau du parc de Brimborion sur les coteaux de Seine) et Paris. Les 3 premières stations ont été déployées courant 2008, la station parisienne devrait être mise en place au premier semestre 2009.

◆ **Sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Val de Seine** (Boulogne-Billancourt et Sèvres), afin de compléter et d'enrichir la carte de bruit, Bruitparif a installé trois stations de mesure : la 1ère station fait partie du dispositif charte de l'héliport de Paris-Issy-les-Moulineaux, la seconde a été déployée sur la RD910 à Boulogne-Billancourt afin de documenter finement les variations de bruit lié au trafic routier sur cet axe à forte circulation. Une troisième station est prévue à proximité de vastes chantiers.

◆ **Sur le territoire parisien**, l'année 2008 a permis à Bruitparif, en liaison avec la ville de Paris, d'affiner la sélection des sites pour le déploiement de 9 stations prévu courant 2009.

Enfin, de nombreuses réunions techniques et des visites de terrain ont eu lieu courant 2008 avec les communes de Puteaux, Rueil-Malmaison, Conflans-Ste-Honorine et la Communauté d'Agglomération d'Eury-Centre-Essonnes. Des rencontres ont également eu lieu avec les Conseils généraux du Val de Marne, du Val d'Oise, des Yvelines, de l'Essonne et de Seine et Marne en vue de présenter le projet RUMEUR et d'envisager le déploiement de futures stations de mesure.

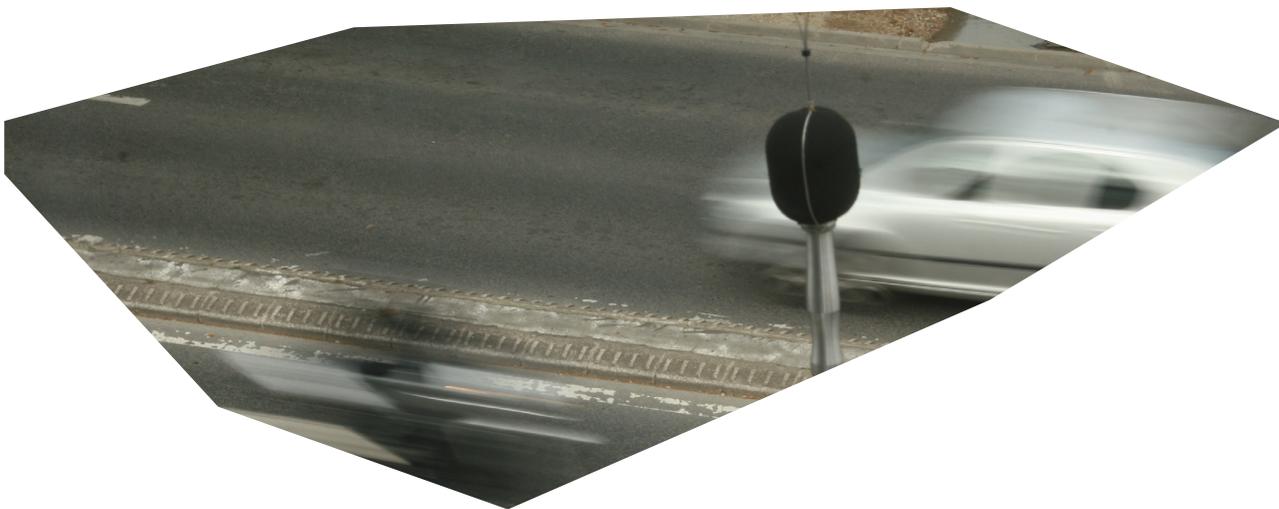
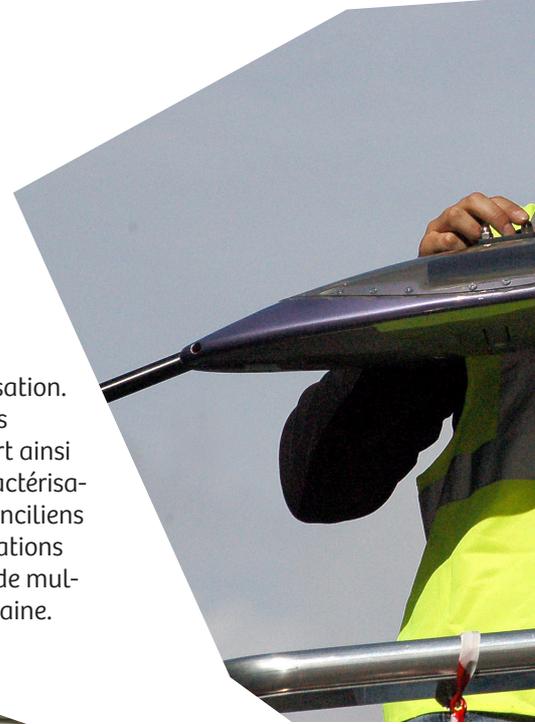
Véhicule laboratoire conçu par Bruitparif.



Campagne régionale de mesure du bruit : poursuite de l'exploitation des données

Courant 2008, Bruitparif a poursuivi l'exploitation des données acquises lors de la grande campagne de mesure régionale réalisée en 2007. Une cinquantaine de mesures ont été analysées finement. 28 rapports d'analyse ont été publiés sur le site internet de Bruitparif. 21 autres rapports, concernant notamment des mesures réalisées à proximité d'infrastructures

ferroviaires, sont en cours de finalisation. L'objectif est de délivrer aux acteurs publics, aux opérateurs de transport ainsi qu'aux habitants une première caractérisation de l'exposition au bruit des Franciliens à travers la documentation de situations réelles, en particulier en contextes de multi-exposition, fréquents en zone urbaine.



Comparaison des qualités acoustiques de 3 revêtements de chaussée

Afin de sensibiliser les acteurs sur le gain acoustique que peut apporter un changement de revêtement, dans le cadre de sa mission de valorisation des actions de lutte contre le bruit, Bruitparif a réalisé, avec le concours de la société Colas, une expérimentation comparative sur 3 revêtements de chaussée. Celle-ci s'est déroulée le 13 juin 2008 sur le circuit Jean-Pierre Beltoise à Trappes. Le véhicule d'essai, de type Peugeot 407, a effectué au minimum

deux passages sur chaque type de revêtement à 70 km/h, 90 km/h et 110 km/h.

Après analyse, les mesures ont montré en moyenne une diminution du niveau sonore de 4 dB(A) pour le Rugosoft® (enrobé silencieux que proposait la société Colas avant la création du Nanosoft®) et de 6 dB(A) pour le Nanosoft® par rapport au revêtement standard, dans les conditions de mesure définies.



13 juin 2008, expérimentation sur le circuit Jean-Pierre Beltoise (Trappes)

tre
ti

2008
20
iss
di
Op
01dB
RF
et

Le
Br
à
de n

disp
L
que
soc
d
va
ca
des b

van
de
qu
sem
so
car
sp

Installation d'une station de mesure Ladybird (Azimut Monitoring) à Boulogne-Billancourt (RD 910).

Recherche et développement

Groupe de travail AFNOR sur les incertitudes de mesure

Bruitparif participe au groupe de travail AFNOR sur les « Incertitudes de mesure en acoustique » au sein de la commission S30J/S30M. Deux normes sont en cours de rédaction :

- ◆ NFS 31-115 - Incertitudes de mesures en acoustique environnementale,
- ◆ NFS 31-126 - Essais inter-laboratoires en acoustique de l'environnement sur la base de l'ISO 57253.

L'ensemble des postes d'incertitudes est étudié en détail au sein du groupe de travail.

Nouvel indicateur de qualité sonore en situation urbaine (Projet QUASOART)

Bruitparif participe au projet de recherche QUASOART soutenu par le PREDIT (Programme de Recherche et d'Innovation dans les Transports Terrestres). Ce projet est piloté par le Laboratoire Mobilités Réseaux Territoires et Environnement de l'Université de Cergy et associe Bruitparif et l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat. Le projet est consacré au développement et au test opérationnel de nouveaux indicateurs de qualité sonore en situation urbaine.

Dans ce cadre, Bruitparif a instrumenté deux quartiers de Paris à l'aide de stations autonomes en énergie de type Azimut Mo-

Partage d'expériences entre Observatoires

A l'issue du colloque organisé par le CIDB le 4 juin 2008 sur le thème : « les réseaux de surveillance, prémices des observatoires du bruit » est née la volonté partagée par un certain nombre de gestionnaires opérationnels de réseaux de mesure du bruit en zone urbaine de constituer un groupe de travail afin d'échanger sur les méthodes, les outils et les objectifs de la surveillance du bruit.

Bruitparif a pris en charge l'organisation des premières rencontres de ce groupe de travail constitué des équipes d'Acoustité, du laboratoire de mesure du bruit

Suite à des premiers tests réalisés en interne sur l'influence de la pluie sur la mesure avec des boules anti-intempéries, Bruitparif a souhaité que le groupe de travail se penche avec attention sur l'évaluation d'incertitudes liées au vent et aux conditions de pluviométrie.

Les résultats permettront à Bruitparif de mettre en œuvre de manière opérationnelle le calcul des incertitudes sur l'ensemble des données de mesure recueillies. Ils permettront également de progresser sur la mise en œuvre des procédures opérationnelles de validation des données acoustiques.

monitoring entre septembre 2008 et décembre 2008. Il s'agit des quartiers situés autour de la rue Mouffetard et de la rue de Bercy, respectivement dans les 5ème et 12ème arrondissements de la ville de Paris. Ces secteurs ont été sélectionnés par rapport à la diversité d'ambiances sonores offertes : marchés, écoles, route circulée, rue commerçante, parc, etc.

Suite à la réalisation des mesures et à l'application de traitements mathématiques appropriés, Bruitparif a fourni une liste exhaustive d'indicateurs acoustiques qui seront exploités dans la suite du projet dans le cadre de la recherche de relations entre « indicateurs acoustiques » et « perception de la qualité de l'ambiance sonore ».

de l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement et de Bruitparif. Ce groupe de travail a été élargi fin 2008 pour accueillir la Communauté Urbaine de Lille et le Laboratoire Central de la Préfecture de Police.

Les travaux portent sur les aspects métrologiques, la gestion opérationnelle d'un réseau de surveillance, la mise en place d'une nomenclature commune pour les typologies de stations et la recherche d'indices de bruit communs qui permettraient de communiquer des informations harmonisées entre les différentes agglomérations auprès du grand public et des autorités compétentes.

Un parc d'une centaine de stations de mesure

Au cours de l'année 2008, Bruitparif a acquis 10 stations de mesure issues de technologies différentes : 5 stations Oper@-Ex (technologie Oper@-Ex), 5 stations Oper@-F (technologie 01dB) et 10 stations Ladybird (technologie Azimut Monitoring).

Le parc de matériel de Bruitparif s'élève ainsi à plus de 30 stations de mesure si l'on ajoute les stations mises à disposition fin 2007 par la Ville de Paris ainsi que celles prêtées par la Ville de Paris à l'été 01dB. Bruitparif dispose en outre de 6 stations sonométriques complètes (basées sur des technologies 01dB et des technologies Brüel & Kjaer) pouvant être utilisées pour des mesures allant de quelques heures à une semaine. Chacune de ces stations possède des caractéristiques ou des spécificités inhérentes.

Accompagner

Afin de faciliter la mise en œuvre de la directive européenne 2002/CE/49, Bruitparif apporte son expertise et son savoir-faire aux collectivités locales et aux gestionnaires d'infrastructures. En 2008, plus d'une centaine de réunions d'information, de montage de projet, d'élaboration de cahiers des charges... ont été menées par les équipes.

Cartographie du bruit en Ile-de-France : état d'avancement

Concernant l'agglomération parisienne, seule la Ville de Paris qui s'était lancée dès 2002 dans l'élaboration d'une cartographie du bruit routier a pu respecter l'échéance réglementaire du 30 juin 2007, du moins en ce qui concerne la publication de la carte relative au bruit routier.

Fin 2008, la quasi-totalité du territoire de l'agglomération parisienne fait désormais l'objet de projets identifiés, pour la plupart bien avancés.

Néanmoins, seules 10 autorités compétentes ont publié officiellement leur carte : Paris (75), Clichy-sous-Bois (93), Neuilly-Plaisance (93), Bobigny (93), Saint-Ouen (93), Coubron (93), Tremblay en France (93), Pantin (93), Joinville-le-Pont (94) pour les cartes sur l'agglomération parisienne et la DDEA du Val d'Oise (95) pour les cartes des grandes infrastructures.

Actions d'accompagnement des politiques publiques

La directive européenne 2002/CE/49 impose aux grandes infrastructures de transport et aux agglomérations la réalisation de cartes stratégiques du bruit (CSB) afin de définir des actions visant à préserver le cadre de vie et résorber les situations critiques sur le territoire. En 2008, les équipes de Bruitparif se sont mobilisées pour les accompagner :

◆ Val-d'Oise :

Participation aux réunions du comité de pilotage et aux groupes de travail du groupement de commandes piloté par la DDEA95 pour les collectivités du Val d'Oise (4 réunions).

◆ Seine-et-Marne :

Participation aux réunions du comité de pilotage et aux groupes de travail piloté par le CG77 pour les 28 collectivités concernées de Seine-et-Marne (10 réunions).

◆ Yvelines :

Participation au montage, aux réunions du comité de pilotage et aux groupes de travail du groupement de commandes piloté par Montesson pour les 82 collectivités concernées des Yvelines (10 réunions).

◆ Essonne :

- Participation à l'information de deux collectivités : Villabé et la Communauté d'Agglomération (CA) Seine-Essonne.
- Participation à la réunion du comité de pilotage piloté par le CG91 pour la cartographie du département ainsi qu'à la réunion publique du 18 novembre à destination des collectivités essonniennes.

- Participation aux comités de pilotage ou de suivi des CSB de la Communauté d'Agglomération d'Evry Centre Essonne (2 réunions).

◆ Seine-Saint-Denis :

- Travail dans le cadre d'une convention de partenariat Bruitparif/CG93 permettant d'enrichir la carte de bruit déjà produite par le CG93 sur le territoire.
- Participation aux réunions de comités de pilotage et aux groupes de travail coordonné par le CG93 pour la cartographie du territoire de Seine-Saint-Denis (2 réunions).
- Participation aux réunions de comités de pilotage et aux groupes de travail coordonné par Pantin pour son PPBE et son Plan Municipal de Lutte contre le Bruit (9 réunions).
- Participation aux réunions de comités de suivi et aux groupes de travail coordonné par la DDE 93 (2 réunions).

◆ Hauts-de-Seine :

- Information de la CA Cœur de Seine
- Montage du projet concernant le groupement de commandes autour de la ville de Colombes (6 réunions)
- Participation à l'élaboration des cahiers des charges de Marnes-la-Coquette (2 réunions), Clichy-la-Garenne (5 réunions), CA Sud de Seine (1 réunion), CA Hauts-de-Bièvre (2 réunions).
- Participation aux réunions du comité de pilotage et aux groupes de travail pilotés par les collectivités de Suresnes, de la CA Arc de Seine, de la CA Val de Seine, de Villeneuve-la-Garenne, de Levallois-Perret, de la CA Hauts-de-Bièvre.





17 juin 2008 : journée d'information et d'échange sur la mise en oeuvre de la directive européenne 2002/CE/49 dans l'hémicycle du Conseil régional.

Collecte et agrégation des cartes de bruit

Courant 2008, Bruitparif a été mandaté par la Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire pour faciliter le travail de collecte et d'agrégation des informations issues des cartes de bruit à l'échelle de l'agglomération parisienne.

Dans ce cadre, les quelque 250 autorités compétentes ont été contactées afin de dresser l'état d'avancement de l'élaboration des cartes de bruit sur leur territoire et de récupérer, le cas échéant, les infor-

mations concernant les décomptes de populations et les établissements sensibles (établissements d'enseignement ou de santé) exposés au bruit des routes, voies ferrées, aéronefs, industries autorisées, ainsi qu'au cumul de ces sources.

Fin 2008, Bruitparif a pu remonter les informations récupérées pour l'ensemble des autorités compétentes du Val d'Oise et de la Seine-Saint-Denis au sein de la base de données gérée au niveau national par le CERTU.

Territoires concernés		Grandes infrastructures sur toute l'Île-de-France		Territoire de l'agglomération parisienne	
Étape 1 Cartographie	Échéance	30 juin 2007 Puis tous les 5 ans		30 juin 2007 Puis tous les 5 ans	
	Autorités compétentes	Préfets de département		Communes ou EPCIs* compétents au sein du territoire de l'agglomération : soit 254 autorités compétentes (au 1 ^{er} janvier 2009)	
Étape 2 PPBE**	Échéance	18 juillet 2008 Puis tous les 5 ans		18 juillet 2008 Puis tous les 5 ans	
	Autorités compétentes	Gestionnaires des infrastructures : Services de l'État, sociétés d'autoroute... pour le réseau national, Départements pour le réseau départemental Communes ou EPCIs* pour le réseau communal, RFF et RATP pour le réseau ferroviaire, Services de l'État pour les aéroports.		Communes ou EPCIs* compétents au sein du territoire de l'agglomération	

*PPBE : Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

**EPCIs : Établissements Publics de Coopération Intercommunale

Elaboration et diffusion d'outils et de méthodologies

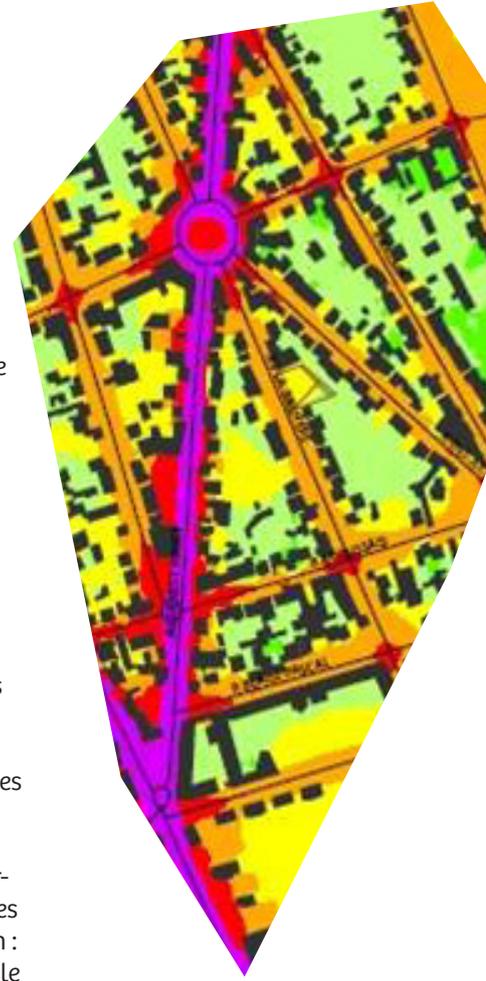
Afin de faciliter la mise en œuvre de la directive européenne par les collectivités locales, Bruitparif a participé à un certain nombre de groupes de travail pour l'élaboration d'outils méthodologiques :

- ◆ **guide Ademe/MEEDDAT** sur les Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) d'agglomération ;
- ◆ fiches complémentaires au **guide du CERTU** sur les cartographies d'agglomération (participation à la rédaction des fiches multi-exposition, cahier des charges et bruit industriel) ;
- ◆ enrichissement du **guide sur les zones calmes** par la réalisation de mesures au sein de 4 sites sélectionnés en Ile-de-France (Parc du Sausset, Cité Pont de Pierre, esplanade de la Défense, « plage » de Champigny-sur-Marne) ;
- ◆ révision de la **norme AFNOR** relative à la cartographie du bruit.

Sur ce sujet, Bruitparif préside un groupe de travail sur la cartographie du bruit industriel.

L'ensemble de ces documents, ainsi que le **guide sur les actions de lutte contre le bruit en zone urbaine** élaboré dans le cadre du projet européen Silence, le **guide sur les zones calmes** élaboré par le CRETEIL (Centre de Recherche Espace Transports Environnement et Institutions Locales) de l'Université Paris XII-Val de Marne pour le compte du MEEDDAT ont fait l'objet d'une large diffusion auprès des collectivités locales.

Bruitparif a par ailleurs participé à la formation des ingénieurs territoriaux lors des deux journées organisées à leur attention : à Nantes le 11 juin 2008 et au MEEDDAT le 21 novembre 2008.



Contribution à des projets d'expertise

Bruitparif a contribué en 2008 à différents groupes d'expertise :

- ◆ Participation au groupe de travail sur les indicateurs bruit et trafic dans le cadre des Assises d'Orly.
- ◆ Participation à l'équipe projet de l'étude Survol destinée à mettre en place un dispositif de surveillance sanitaire et environnementale autour des plateformes aéroportuaires franciliennes (Paris-Charles de Gaulle, Paris Le Bourget et Paris-Orly).
- ◆ Groupe de travail « environnement » mis en place par le STIF dans le cadre de la

révision du PDU.

- ◆ Comité de pilotage et séminaires sur les indicateurs environnementaux régionaux en vue de la production par l'Ordif (Observatoire régional des déchets) du rapport environnemental sur la gestion des déchets franciliens.
- ◆ Participation en tant qu'expert au groupe de travail sur les impacts environnementaux et sanitaires du Plan Régional d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PREDMA).

Sensibiliser

Parmi les missions de Bruitparif, la sensibilisation à la qualité et à la richesse de l'environnement sonore et la prévention des risques auditifs sont prioritaires. En 2008, les opérations ont été multipliées...

Gestion sonore de la Techno Parade 2008 : « objectif zéro acouphène »

A l'occasion du 10^e anniversaire de la Techno Parade, le 20 septembre 2008, Bruitparif et Technopol ont renouvelé et enrichi l'expérience de l'année précédente sur la gestion sonore de l'événement et la prévention des risques auditifs. Cette année, l'accent a été mis sur les risques d'acouphènes.

Elaboré autour de trois volets d'actions complémentaires le dispositif avait pour objectifs de :

- **limiter le bruit à la source** via une démarche d'auto-contrôle. Sur chaque char, les équipes ont installé un dispositif temps réel de mesure du bruit (affichage numérique) au niveau de la console du DJ

afin de ne pas soumettre le public à des niveaux excédant 105 dB(A) ;

- **documenter en temps réel l'impact sonore** de la manifestation : cinq stations de mesure fixes ont été installées le long du parcours et une dizaine de participants témoins ont été équipés de capteurs individuels afin d'évaluer les doses de bruit reçues par le public ;

- **sensibiliser et prévenir les risques auditifs** par la mise en place d'actions associant de multiples partenaires dont France Acouphènes, le CIDB, Vie Quotidienne et Audition, Le RIF, l'ODES 94, l'équipe de l'EMIPS de la ville de Paris, Fêtez-clairs, les services du bureau de lutte contre les nuisances de la préfecture de police.



20 septembre 2008 : 10^e anniversaire de la Technoparade. Bruitparif assure la gestion sonore intégrée de la manifestation.

Enquête sur les risques auditifs et l'écoute amplifiée

639 personnes interrogées parmi les participants de la Techno Parade. 52% d'hommes et 48% de femmes. La moyenne d'âge est de 21,6 ans.

Une méconnaissance des acouphènes, surtout chez les jeunes. 24% des personnes interrogées seulement savent ce que sont les acouphènes.

Une fréquentation importante des lieux musicaux. Près de 72% des personnes interrogées ont déclaré avoir fréquenté plus d'une fois par mois des lieux diffusant de la musique amplifiée à volume sonore élevé durant les 12 derniers mois.

79% des personnes interrogées ne prennent pas de précautions. Lorsqu'elles prennent des précautions (19% des personnes interrogées), la pratique la plus usuelle est l'utilisation de bouchons d'oreilles (plus de 50%).

57% des personnes interrogées ont déclaré avoir déjà eu des acouphènes après une soirée en discothèque ou un concert. 92% d'entre elles ont attendu sans rien faire.

Une utilisation massive des baladeurs pour écouter la musique, surtout chez les jeunes. Plus des 3/4 des personnes interrogées utilisent plus d'une fois par semaine un baladeur pour écouter de la musique, et 58% des personnes interrogées l'utilisent plus d'une heure par jour.

Les actions de sensibilisation :

- ◆ réunion de sensibilisation à destination des professionnels (Djs, régisseurs),
 - ◆ animation de 2 espaces d'information Place de la Bourse et Place de la Bastille,
 - ◆ diffusion large des consignes de prévention et de 90 000 paires de bouchons d'oreilles,
 - ◆ mise en place par France Acouphènes d'un numéro Indigo pour apporter aide et conseil aux personnes ressentant des troubles auditifs à l'issue de l'événement,
 - ◆ enquête sur les risques auditifs et l'écoute amplifiée.
- Opération réussie, les artistes Djs ont

pris conscience de la problématique des risques auditifs et accepté le principe d'auto-contrôle de leurs chars. La diminution globale des décibels émis au cours de la parade a été réelle même si les niveaux restent très élevés. Les messages de prévention et la distribution de bouchons d'oreilles ont été très bien accueillis par le public.

En outre, l'événement a permis la création d'une véritable boîte à outils qui pourra être utile à l'organisation d'autres événements de ce type de par le monde. Le numéro indigo (0 820 222 213) a été pérennisé par France-Acouphènes.



Distribution de bouchons d'oreilles à l'occasion de la Techno Parade à Paris.

Balades acoustiques

Bruitparif a organisé cette année plusieurs balades acoustiques dans le cadre de la semaine du développement durable et de la semaine de la mobilité.

Par groupe de 10 ou 15 personnes, le public a été sensibilisé à l'environnement sonore à l'occasion de promenades de 30 minutes à 1 heure.

Bruit routier, ferroviaire, aérien, zones de loisirs ou zones calmes, les participants ont eu l'occasion de prêter attention à l'environnement, d'observer les résultats des mesures réalisées et d'apprendre les bases de l'acoustique.

Les participants volontaires ont également pu manipuler un indicateur de bruit leur permettant de réaliser eux même les mesures.



Opérations de sensibilisation à l'environnement sonore en collège

Deux opérations de sensibilisation à l'environnement sonore ont été menées en collège au cours de l'année 2008.

◆ La première a été réalisée en partenariat avec l'équipe de l'ODES 94 au sein du collège Jean Macé à Val de Fontenay (94). Un technicien de l'ODES 94 et deux techniciens de Bruitparif ont animé une séance d'information sur le bruit à destination de trois classes et effectué des mesures. 9 élèves ont été équipés de dosimètre pour mesurer leur exposition au bruit pendant la journée. Des mesures ont également été réalisées dans l'environnement proche du collège comme au sein du centre commercial.

◆ La seconde au collège Simone de Beauvoir à Créteil auprès d'une classe de 3ème dans le cadre des « 24h du son », action mise en place par l'ODES 94 et La Muse en Circuit. Outre les actions de sensibilisation et de pédagogie mises en œuvre par les deux partenaires du projet, Bruitparif est intervenu pour proposer aux collégiens un atelier de test des baladeurs.



Atelier baladeur. Le mannequin permet de mesurer le niveau sonore émis par le baladeur de l'élève.

Lancement d'une grande campagne de sensibilisation au bruit dans les lycées

Suite à l'appel d'offres lancé par le Conseil régional Ile-de-France au cours de l'été 2008, Bruitparif a été sélectionné pour mener une grande campagne pilote dans 20 lycées franciliens. Un dispositif original couplant les volets d'évaluation et de sensibilisation a été proposé en association avec le CIDB (Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit), le RIF (Fédération des réseaux départementaux des lieux dédiés aux musiques actuelles amplifiées en Ile-de-France) et O1dB (fournisseur de matériel acoustique).

Le volet évaluation vise à acquérir des éléments d'appréciation des ambiances sonores dans lesquelles jeunes et personnels évoluent à travers :

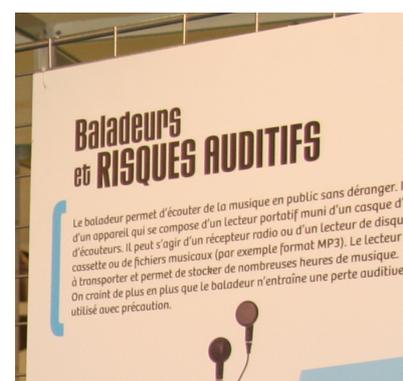
- ◆ un pré-diagnostic acoustique des locaux,
- ◆ la mesure de l'exposition au bruit des lycéens et des personnels,

- ◆ une enquête de perception des ambiances sonores.

Le volet sensibilisation a été construit autour de plusieurs temps forts :

- ◆ une conférence destinée aux élèves de seconde,
- ◆ une exposition consacrée aux risques auditifs liés à l'écoute et à la pratique de musique amplifiée,
- ◆ un atelier au cours duquel les lycéens sont invités à faire tester le niveau sonore diffusé par leur baladeur,
- ◆ des tests d'audition menés par l'infirmière scolaire pour ceux qui le souhaitent,
- ◆ un concert éducatif « Peace and Love ».

Le dernier trimestre de l'année 2008 a été consacré à la préparation logistique de la campagne qui se déroulera au 1er semestre 2009.



Ressources humaines

Projet de fusion avec l'ODES 94

Créé à l'initiative du Conseil Général du Val de Marne, l'ODES 94 (Observatoire Départemental de l'Environnement Sonore du Val-de-Marne) est, depuis 2003, un centre de ressources et un lieu d'échanges pour tous les acteurs impliqués dans la gestion et l'amélioration de l'environnement sonore sur le territoire du Val-de-Marne.

Début 2008, les élus du Département et de la Région ont demandé respectivement aux présidents de l'ODES et de Bruitparif d'étudier les potentialités et modalités d'un rapprochement éventuel entre les deux associations dont l'objet et les missions présentent une grande similitude.

Par soucis de cohérence, de lisibilité et de mutualisation des moyens, les deux associations ont ainsi travaillé à bâtir un projet de fusion/absorption de l'ODES par Bruitparif.

Dans ce cadre, afin de pérenniser les actions menées jusqu'alors par l'ODES sur le territoire du Val-de-Marne, les missions de Bruitparif se verront élargies.

La fusion, qui deviendra effective au 1er janvier 2009, nécessitera le déménagement de Bruitparif. Une recherche de locaux a été effectuée dans ce sens au cours du second semestre 2008.

Afin de répondre aux enjeux et à la montée en puissance de ses activités, l'équipe de Bruitparif s'est renforcée courant 2008 avec l'arrivée de 2 nouveaux salariés. Au 31 décembre 2008, l'effectif s'établit à 8 personnes employées à temps plein.

Bruitparif emploie 6 salariés en contrat à durée indéterminée et 2 salariés en contrat à durée déterminée dont 4 hommes et 4 femmes pour une moyenne d'âge de 29 ans.

- ◆ Fanny Miettlicki, Directrice
- ◆ Mélaïne Bossat, Rédactrice technique
- ◆ Carlos Ribeiro, ingénieur acousticien et statisticien, Chef de projet
- ◆ David Guérin, ingénieur acousticien, Chef de projet
- ◆ Marie-Alice Dorléans, Chargée d'études cartographie et SIG
- ◆ Matthieu Sineau, technicien supérieur acousticien, Responsable d'exploitation

◆ Mathilde Vaillant, technicienne supérieure acousticienne, Chargée d'exploitation

◆ Rudy Cantain, technicien supérieur acousticien, Chargé d'exploitation

La maintenance et l'évolution de l'infrastructure informatique, la réalisation des développements matériels et logiciels nécessaires au fonctionnement du réseau de mesure de Bruitparif et la veille technologique sont assurées en régie par Christophe Miettlicki, consultant de la société Intuitics.



Des compétences variées et transversales

Pour la mise en place du réseau RUMEUR, Bruitparif s'est doté de compétences à la hauteur des enjeux :

- ◆ Des **compétences technologiques** afin d'être en capacité de réaliser une veille permanente et d'évaluer les avantages et inconvénients des matériels disponibles sur le marché.
- ◆ Des **compétences mécaniques** afin d'être capable d'adapter l'installation des matériels de mesure aux différentes configurations d'implantation rencontrées sur le terrain
- ◆ Des **compétences électriques** afin d'être capable d'adapter l'installation des matériels de mesure aux contraintes d'alimentation électrique existantes sur le lieu d'implantation souhaité.
- ◆ Des **compétences en télécommunications** afin d'être en capacité d'assurer le rapatriement des données acquises par

les stations de mesure dans la base de données de Bruitparif.

- ◆ Des **compétences informatiques** afin d'être en capacité de mettre en œuvre les solutions matérielles et logicielles adaptées au stockage, à la sauvegarde, au traitement et à la diffusion des données de mesure collectées et des informations produites.
- ◆ Des **compétences en métrologie acoustique** afin d'être en mesure de vérifier au quotidien la qualité des données brutes de mesure produites et de mettre en œuvre les procédures nécessaires de vérification et de maintenance des matériels.
- ◆ Des **compétences en traitement de données et en acoustique** afin d'exploiter les données brutes collectées par les stations, de produire des rapports statistiques et des rapports d'étude.

Communication

Afin de valoriser son activité, Bruitparif a intensifié en 2008 ses actions de communication. Au programme : développement des relations avec les médias, organisation d'un grand colloque rassemblant environ 170 participants, publications et réflexion visant la mise en place en 2009 d'une véritable stratégie de communication.

Colloque « Gérer et prévenir le bruit en Ile-de-France »

Bruitparif a organisé le 17 juin 2008, en liaison avec le Conseil régional Ile-de-France, une journée d'information et d'échanges dont l'objectif était d'accompagner la mise en œuvre de la directive européenne sur le bruit dans l'environnement en Ile-de-France (directive 2002/CE/49).

Le colloque a réuni environ 170 participants. A l'ordre du jour : un point sur la mise en œuvre de la directive européenne

en Ile-de-France et l'exploration de différentes dimensions de la gestion et de la prévention du bruit. Autre temps fort, la présentation du nouveau dispositif régional en faveur de l'élaboration des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) qui vise à permettre la finalisation des cartes stratégiques de bruit, la réalisation d'études complémentaires et l'élaboration de PPBE cohérents aussi bien à l'échelle locale qu'interdépartementale.

Publications

- ◆ Deux numéros du « Francilophone », la lettre d'information de Bruitparif, ont été édités au cours de l'année 2008 :
 - Février 2008 – N°6 : Présentation de l'expérimentation sur le changement des semelles de frein des RER,
 - Novembre 2008 – N°7 : Numéro spécial consacré à la gestion sonore de la Techno Parade.
- ◆ Bruitparif a également publié en 2008 :
 - le rapport d'activités 2007,
 - les actes du colloque du 17 juin 2008,

- le rapport d'étude consacrée à la « caractérisation des émissions sonores de 70 établissements industriels classés au sein de l'agglomération parisienne » (étude réalisée dans le cadre d'une convention avec la DRIRE IdF),
 - le rapport d'étude consacrée à la gestion sonore de la Techno Parade 2008,
 - une trentaine de rapports de mesure.
- L'ensemble de ces documents est disponible sur le site internet <http://www.bruitparif.fr>

Echos dans les médias

Environ 50 retombées presse citant explicitement Bruitparif et une dizaine de passages radio et TV ont été comptabilisés courant 2008, dont la plupart en relation avec 2 événements : la conférence de presse en février 2008 autour du changement des semelles de frein sur les RER (action réalisée par Bruitparif en 2007) et la participation de Bruitparif à la gestion sonore de la Techno Parade.

Evolution du logo de Bruitparif suite à la réflexion menée par l'équipe



Bruitparif affirme son identité

Fin 2008, Bruitparif a lancé une réflexion de fond sur ses enjeux en matière de communication.

Premier constat, le logo existant ne correspondait plus exactement à l'image de l'association.

Une table-ronde associant l'ensemble du personnel de Bruitparif a permis de définir une représentation de l'association à travers : les perceptions de Bruitparif, les mots-clés associés, le rôle et les missions, la vision de Bruitparif sur le long terme.

Les travaux ont permis de poser deux constats majeurs :

- Bruitparif est ancré dans le territoire d'Ile-de-France
- Bruitparif est avant tout un laboratoire d'intérêt général

Les réflexions ont abouti à la refonte du logo et à la mise en place d'une charte graphique pour garantir l'homogénéité de l'ensemble des documents. Par ailleurs, les missions de Bruitparif se déclineront désormais autour de trois messages clé : mesurer, accompagner et sensibiliser.

Les travaux se poursuivront au cours de l'année 2009, notamment dans le cadre de la refonte totale du site internet de l'association.

Données financières

Pour sa troisième année complète d'activité, Bruitparif présente un bilan en forte hausse, s'établissant à 1 139 665 € contre 836 513 € en 2007. Le compte de résultats s'inscrit dans l'enveloppe budgétaire prévisionnelle avec un résultat positif de 32 004 € (+1% du budget prévisionnel).

Des recettes de fonctionnement en légère hausse

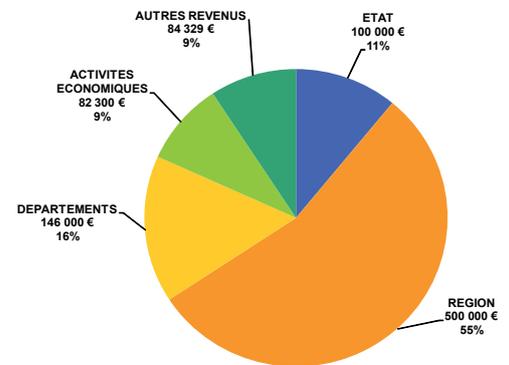
Les recettes de fonctionnement (hors reprise d'amortissements) s'élèvent à 913 129 € et sont supérieures de 4 % par rapport au budget prévisionnel.

Elles ont été apportées à :

- ◆ 55 % par la Région Ile-de-France
- ◆ 16 % par les départements
- ◆ 11 % par le collège Etat
- ◆ 9 % par le collège des activités économiques

◆ 9 % par des revenus propres de Bruitparif obtenus notamment via la participation à des projets de recherche (projet européen Silence, projet de recherche Quasoart), la réalisation de l'opération de sensibilisation lors de la Techno Parade 2008 subventionnée par le Groupement Régional de Santé Public.

Répartition des recettes de fonctionnement (hors reprises d'amortissements)



Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

L'exercice 2008 correspond à la troisième année complète d'activité de la structure. Aussi les dépenses sont encore en nette hausse par rapport à 2007 compte tenu de la montée en puissance de l'association. Les dépenses de fonctionnement (hors dotation aux amortissements) apparaissent relativement bien maîtrisées puisque celles-ci atteignent 883 492 € contre 849 125 € prévus au budget (soit +4 %).

La contribution des postes est la suivante :

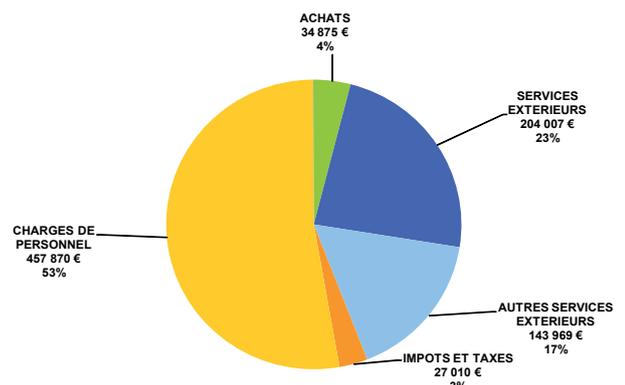
- ◆ 56 % pour les postes liés aux « charges de personnel » et « impôts et taxes » associés.
- ◆ 23 % pour le poste « services extérieurs »

qui concerne les frais de sous-traitance, de location, de maintenance, d'assurances, d'études et recherche...

◆ 17 % pour le poste « autres services extérieurs » qui concerne les frais d'honoraires, de communication et de relations publiques, de déplacements, missions et réceptions, de frais postaux et de télécommunication...

◆ 4 % pour le poste des « achats » qui concerne surtout des dépenses en petits équipements nécessaires à l'exploitation des matériels de mesure acoustique et en fournitures administratives et informatiques.

Répartition des charges de fonctionnement (hors dotations aux amortissements)



Perspectives 2009

Mise en place et valorisation du réseau de mesure permanent RUMEUR, renforcement des activités d'accompagnement des politiques publiques, développement des actions de sensibilisation, contribution active aux études bruit et santé..., 2009 s'annonce comme une année charnière dans le développement de Bruitparif.

Montée en puissance du réseau de mesure permanent RUMEUR

Concernant le réseau RUMEUR, l'année 2009 permettra de rendre visible le travail effectué au cours des trois premières années au travers de :

- ◆ La poursuite du déploiement des stations de mesure permanentes constituant le réseau RUMEUR au sein de la région Ile-de-France, en partenariat avec les collectivités territoriales.
- ◆ La réalisation d'une grande campagne

de mesures temporaires (printemps 2009), afin de documenter de façon extensive le bruit autour du boulevard périphérique parisien ;

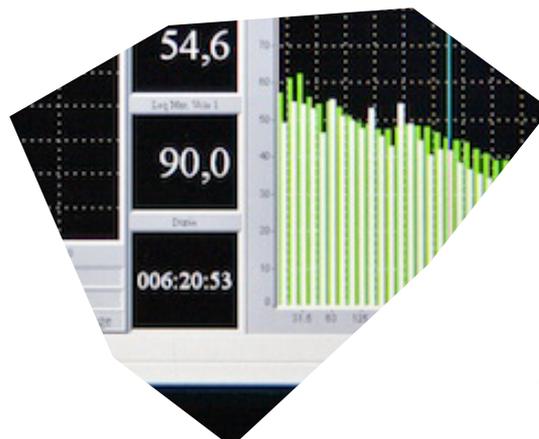
- ◆ La publication d'indicateurs et de statistiques d'évolution issus de l'analyse des données collectées,
- ◆ La mise en ligne et diffusion des résultats au fil de l'eau sur le site internet de l'association.



Campagne de mesure autour du boulevard périphérique parisien

Préparation de l'accréditation COFRAC en tant que laboratoire d'essais

Courant 2009, Bruitparif va préparer le passage sous système de management de la qualité des activités de son laboratoire métrologique (demande d'accréditation COFRAC en tant que laboratoire d'essais à l'horizon 2010). Gage d'une reconnaissance par tous, et notamment par les professionnels de l'acoustique (bureaux d'études) et les gestionnaires d'infrastructures (ADP, RATP, RFF, SNCF notamment), cette accréditation permettra de garantir la fiabilité et la qualité des données produites par Bruitparif.



Participation active aux études bruit et santé

Bruitparif va intensifier en 2009 ses contributions aux études bruit et santé, au travers de :

- La participation autour du Dr Hubert Isnard de la CIRE IdF (Cellule Inter-régionale d'Epidémiologie) à l'équipe projet de l'étude SURVOL. Placée sous le pilotage du Préfet de Région, cette étude vise à mettre en place un dispositif pérenne de surveillance sanitaire et environnementale autour des plateformes aéroportuaires franciliennes (Paris-Charles de Gaulle, Paris-Le Bourget et Paris-Orly).

Les premiers travaux réalisés par Bruitparif ont permis en 2008 :

- de définir les zones d'études,
- de sélectionner les indicateurs d'exposition au bruit à caractériser en tout point de la zone d'étude,
- de proposer des méthodologies pour la production de ces indicateurs.

De juin à novembre 2009, les équipes de Bruitparif vont réaliser une importante campagne de mesure au sein des zones potentiellement impactées par le bruit aéroportuaire.

- la recherche, le développement et l'expérimentation de nouveaux indicateurs...

Poursuite des actions de recherche et développement

2009 verra la poursuite de la participation de Bruitparif au projet QUASOART relatif au développement et au test opérationnel d'indicateurs de qualité sonore en situation urbaine. Le projet est coordonné par le LM RTE de l'Université de Cergy-Pontoise en partenariat avec Bruitparif et l'ENTPE.

Bruitparif poursuivra également sa participation au groupe de travail AFNOR sur les incertitudes de mesure en acoustique et prendra part à un nouveau groupe de travail sur les indicateurs.

Renforcement des activités d'accompagnement des politiques publiques

Accompagnateur des politiques publiques en matière de gestion des nuisances sonores, Bruitparif va poursuivre ses missions d'aide et de conseil apportés aux collectivités locales pour l'élaboration des plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE), suite logique et indispensable de l'étape de cartographie du bruit.

Pour ce faire, les équipes développent la coordination et les échanges entre les acteurs territoriaux franciliens par le biais de réunions d'information technique et de partage d'expériences.

Par ailleurs, Bruitparif contribue à l'établissement d'un diagnostic régional sur les enjeux en matière de bruit dans l'environnement à travers la consolidation des cartes de bruit élaborées par les collectivités locales ou les services de l'Etat et son exploitation dans le cadre de groupes de travail ou de comités techniques en accompagnement de la politique bruit de la Région Ile-de-France.

Un travail important sera réalisé sur la question de la multi-exposition et la proposition de méthodologies d'évaluation et de nouveaux indicateurs.

Développement des actions de sensibilisation

En 2009, Bruitparif va poursuivre ses actions de sensibilisation à l'environnement sonore à destination de tous les publics (participation à des salons, colloques, journées mobilité durable...) et notamment des plus jeunes à travers l'intervention en milieu scolaire dans le cadre d'une vaste campagne de sensibilisation au bruit au sein des lycées franciliens, menée en liaison avec de nombreux partenaires (CIDB, RIF, 01dB, CNAM).



Forum des acteurs franciliens pour la gestion de l'environnement sonore

Afin de faire bénéficier de son expertise au plus grand nombre, de centraliser et diffuser les savoirs et de stimuler les échanges, Bruitparif créera début 2009 un nouvel espace d'information et de partage d'expériences : le forum des acteurs franciliens pour une meilleure gestion de l'environnement sonore.

Espace physique où se tiendront des rencontres du type groupes de travail, séminaires ou colloques, ce forum prendra également la forme d'un espace dématérialisé, lieu ressource et espace d'échanges, accessible à tous par l'intermédiaire du site internet.

Faire vivre et animer ce forum, indépendamment des échéances réglementaires, constitue un engagement de l'association sur le long terme.

Document conçu et réalisé par Bruitparif - Juin 2009
Crédits photos : CA Val de Seine - Bruitparif - DR



Rapport d'activités 2008

